

Vœu déposé par Marie-Claire Carrère-Gée et le groupe de la droite et du centre 100 % 14 relatif à la sécurité dans le quartier Pernety

Depuis plusieurs années, le quartier Pernety connaît une insécurité croissante.

Connu depuis toujours pour son dynamisme commercial et la paisibilité de ses rues, c'est hélas le trafic de drogue, les bagarres entre bandes et les expéditions punitives qui font désormais son actualité.

Habitants, commerçants et usagers expriment donc une attente forte et légitime à l'égard des services qui ont directement ou indirectement en charge leur sécurité, au premier rang desquels la Mairie et la Préfecture de Police de Paris.

A ce titre, la dernière réunion dédiée au contrat prévention sécurité du quartier a été symptomatique de la manière dont le sujet est appréhendé par la Ville : une lecture édulcorée des faits, une information floue ou parcellaire et des moyens insuffisants pour redresser efficacement une situation inacceptable.

Notre vœu a donc pour objet de vous demander :

- **de produire une cartographie précise de l'insécurité dans le quartier : lieux de trafics, localisation des bandes, localisation et décompte des faits (rixes, agressions, cambriolages, nombre d'agressions,...), localisation des immeubles de logements sociaux sous influence de groupes ou de résidents,... afin qu'un diagnostic transparent soit mis à disposition de toutes les parties prenantes : habitants, associations, conseil de quartier, conseil d'arrondissement, etc.**
- **d'installer immédiatement des caméras de vidéoprotection dans des endroits où les habitants et commerçants ne peuvent plus exercer leur métier ;**
- **d'engager sans délai avec les opérateurs de logement social dépendant de la Ville de Paris les procédures d'expulsion des résidents impliqués dans les différents faits et dont la présence et les agissements sur place contreviennent à l'ordre public et à la tranquillité des habitants**
- **de recruter sans délai et par toutes les voies statutaires ou contractuelles disponibles les médiateurs qui font actuellement défaut au travail préventif indispensable sur le territoire du 14^{ème} arrondissement**
- **de mettre en place dès à présent des formations et des activités d'intérêt général à destination des personnes impliquées dans les différents incidents, ou exposées au risque de délinquance.**